

L'hon. M. Stanfield: ... je voudrais demander au premier ministre suppléant si le gouvernement est maintenant convaincu que d'autres mesures immédiates s'imposent pour créer des emplois?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): La politique économique du gouvernement est constamment à l'étude et si on estime nécessaire d'effectuer des changements, ceux-ci seront annoncés.

L'hon. M. Stanfield: Vu les avertissements lancés depuis plusieurs mois et selon lesquels le chômage ne diminuait pas comme le supposait le budget, les statistiques d'hier ont dissipé tout doute là-dessus, je voudrais demander au premier ministre suppléant si le premier ministre a fait préparer un plan d'urgence et à quelle date il sera mis en œuvre?

L'hon. M. Sharp: Le gouvernement, tout comme l'opposition, s'est tenu au courant de l'évolution de l'économie et peut-être a-t-il accès à plus de renseignements. Je n'hésite pas à dire que le gouvernement est prêt à modifier sa politique si cela lui semble souhaitable, mais il n'existe pas de solution simple comme une diminution des impôts pour stimuler l'économie. Une telle proposition est si populaire que nous l'aurions adoptée depuis longtemps si elle avait été la façon la plus facile et la plus simple d'obtenir les résultats voulus.

L'hon. M. Stanfield: Selon moi, il est clair que le gouvernement n'a pas de plan d'urgence. A la lumière des statistiques publiées hier sur l'augmentation du coût de la vie, le ministre ne pourrait-il pas au moins promettre au nom du gouvernement de lever le plafond fixé à 2 p. 100 sur le supplément de revenu garanti versé aux allocataires de pension de vieillesse, de sorte qu'on puisse, dans cette faible mesure, rendre justice aux personnes âgées.

Des voix: Bravo!

M. Frank Howard (Skeena): Comme l'indice de la production industrielle pour le mois de juillet a fléchi, ainsi que la valeur des expéditions de produits fabriqués—dans le cas de l'Ontario, elle a baissé de 19.1 p. 100 dans une période antérieure à l'application de la surtaxe de 10 p. 100 imposée par les États-Unis—me dirait-on si ces circonstances ne pousseraient pas le gouvernement à agir ...

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Howard (Skeena): ... au lieu de dissimuler ce qui se passe?

M. l'Orateur: A l'ordre.

• (11.40 a.m.)

LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE—LES PROJETS DU GOUVERNEMENT ET LA CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): J'aurais une question supplémentaire pour le premier ministre suppléant. Le gouvernement a-t-il donné l'assurance aux premiers ministres qu'à leur prochaine conférence il préciserait, comme ils le lui ont demandé, ce qu'il prévoit comme chômage l'hiver et l'an prochains? En outre, présenterait-il des programmes précis pour enrayer le chômage d'hiver?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, il revient aux premiers ministres provinciaux et au gouvernement fédéral d'arrêter leur ordre

du jour. J'hésiterais à dire maintenant ce qu'il comprendra; je suis convaincu que mon ami veut que les premiers ministres provinciaux aient leur mot à dire.

M. McGrath: Lorsque la question a tout d'abord été discutée avec les premiers ministres provinciaux, a-t-on parlé d'établir un programme pour la conférence? Si oui, y a-t-il eu un accord provisoire avec les premiers ministres provinciaux à ce sujet?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, d'ordinaire on ne décide pas de l'ordre du jour d'une réunion avant que la date en soit relativement proche. Plusieurs changements se sont produits, comme vient de le dire le député, certains même depuis que les rencontres étaient projetées.

LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE—L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÂGE D'ADMISSIBILITÉ À 60 ANS EN VUE DE RÉDUIRE LE CHÔMAGE

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre suppléant.

Étant donné qu'une politique établissant la pension de vieillesse à 60 ans diminuerait le taux de chômage de plus de 50 p. 100, le premier ministre suppléant pourrait-il dire si le gouvernement a songé à proposer le plus rapidement possible une mesure en ce sens?

M. l'Orateur: L'honorable député de Joliette désire-t-il poser une autre question supplémentaire?

M. La Salle: J'ai l'impression, monsieur l'Orateur, que le premier ministre suppléant n'a pas compris ma question et, étant donné qu'on cherche une solution au chômage et que je crois en posséder une, j'aimerais bien poser ma question de nouveau.

Comme je suis d'avis que le fait d'accorder la pension de vieillesse à compter de l'âge de 60 ans pourrait réduire le taux de chômage de plus de 50 p. 100, j'aimerais demander au premier ministre suppléant si le gouvernement a songé à une telle mesure.

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Non, monsieur l'Orateur.

LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE—L'ÉLABORATION DE PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX-MUNICIPAUX

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre suppléant. Comme les chiffres donnés hier par le premier ministre étaient élevés et comme le chômage, c'est bien connu, augmente invariablement au cours des mois d'hiver, le premier ministre suppléant pourrait-il nous dire si l'on s'emploie actuellement à mettre au point des propositions précises afin d'élaborer de concert avec les provinces et les municipalités certains programmes destinés à faire régresser le chômage qui sévit cette année?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, nous explorons bien sûr toute la gamme des possibilités.